

Bujumbura et l'ONU peinent à s'accorder sur les prérogatives de la Menub

RFI, 13-01-2015 Burundi : ouverture de la Mission d'observation électorale de l'ONU. Après la fin du Bureau des Nations unies au Burundi le 31 décembre dernier, l'ONU a mis en place une Mission d'observation électorale, la Menub, qui doit accompagner ce pays encore fragile, après plus d'une décennie de guerre civile, sur le chemin d'élections générales libres, transparentes et apaisées et qui débutent en mai de cette année. Une cérémonie symbolique d'inauguration de la Menub devait avoir lieu lundi 12 janvier, mais elle a été boycottée ostensiblement par le gouvernement du Burundi.

La Mission d'observation électorale de l'ONU au Burundi (Menub) avait invité ses illustres invités à une cérémonie d'inauguration, tout ce qu'il y a de plus solennel : discours, levée de drapeau et tambours du Burundi. Mais elle a dû changer de plan à la dernière minute devant les signes évidents de mécontentement du pouvoir burundais. Il n'y avait aucun représentant de la Commission électorale ou du gouvernement. Et le ministre burundais de la Sécurité, arrivé plus tard, a dû quitter précipitamment la salle juste avant le début de la cérémonie. « Malheureusement, en raison de difficultés techniques qui ont entraîné un retard dans la signature du Soma, nous proposons une manifestation simplifiée marquant l'ouverture donc de la mission », explique Cassam Uteem, ancien président mauricien et chef de la Mission électorale des Nations unies au Burundi. Quelles prérogatives pour la Menub ? Le Soma est « l'accord de siège » qui doit fixer les prérogatives de la Menub. Bujumbura aurait préféré que l'on attende qu'il soit signé, mais le gouvernement aurait souhaité que ce lancement ait lieu après avoir trouvé un arrangement sur le statut de cette mission », dit le porte-parole de la diplomatie burundaise, Daniel Kabuto. Les négociations achoppent depuis plusieurs semaines sur deux points : la possibilité pour la Menub d'organiser des consultations avec les partis politiques et, surtout, la validation du résultat des élections par la Mission. Mais pour Bujumbura, ce point est non négociable. « C'est très clair, il n'y a pas de débats sur ça. La validation de l'élection, c'est la Commission nationale pour cette prérogative », martèle Daniel Kabuto. Les Nations unies, elles, « ne veulent pas jouer les faire-valoir », selon un fonctionnaire onusien.